



Berne, 25 octobre 2016

Aux membres des Commissions des finances

Note d'information

Extrapolation à la fin septembre du résultat de l'exercice 2016

1 Contexte

Le 26 octobre, le Département fédéral des finances (DFF) publiera les chiffres des recettes fiscales des neuf premiers mois de 2016 ainsi qu'un aperçu du résultat attendu du compte de financement. Par la présente note, établie en vertu de l'art. 142, al. 4, de la loi sur le Parlement (RS 171.10), le DFF informe le Conseil fédéral et les Commissions des finances des résultats de l'extrapolation à la fin septembre.

L'extrapolation ne tient compte que des postes ayant des incidences financières. Les chiffres se rapportent donc au compte de financement et non au compte de résultats.

2 Résultats de l'extrapolation de septembre: amélioration du résultat notamment en raison des taux d'intérêt négatifs

Selon l'extrapolation de septembre, le compte ordinaire devrait afficher un excédent de recettes supérieur de 2,7 milliards par rapport au montant inscrit au budget. Le résultat est notamment dû aux recettes supplémentaires (+ 1,7 mrd). Dans le même temps, les dépenses devraient être moins élevées que prévu (- 1,0 mrd). Par rapport à l'extrapolation de juin, le résultat attendu s'est amélioré de 0,5 milliard, puisque les recettes ont été revues à la hausse (+ 0,5 mrd); l'estimation des dépenses reste pratiquement inchangée.

Le solde de financement attendu est largement faussé en raison des taux d'intérêt négatifs. D'une part, ces taux poussent davantage d'entreprises à acquitter leur impôt fédéral direct durant l'année qui précède celle de l'échéance. Le montant de ces versements anticipés a été revu à la hausse d'un montant de 0,5 milliard par rapport à l'extrapolation de juin (+ 1,4 mrd par rapport au budget). D'autre part, des recettes supplémentaires sont dégagées en raison du remboursement retardé de l'impôt anticipé (identique aux estimations de juin; + 0,3 mrd par rapport au budget). Enfin, la Confédération devrait réaliser, en raison aussi des taux d'intérêt négatifs, des agios élevés sur ses emprunts (0,4 mrd, soit - 140 mio par rapport aux estimations de juin). Après corrections de ces facteurs spéciaux, on obtient un solde de financement équilibré. Comme l'allégement budgétaire n'est pas durable en raison des taux négatifs, la situation des finances fédérales ne peut être évaluée que sur la base du résultat corrigé de ces effets. Lorsque les taux auront retrouvé un niveau normal, il faudra tabler sur des pertes de recettes d'un montant correspondant ou sur des dépenses d'intérêts plus élevées.



Tableau 1: compte de financement 2016 – extrapolation au 30 septembre 2016

Mrd CHF	Budget 2016	Extrapol° juin	Extrapol° sept.	Écart sept.- budget	Écart sept.-juin
Recettes ordinaires	66,7	67,9	68,4	+1,7	+0,5
Recettes fiscales	62,4	63,5	64,0	+1,6	+0,5
Recettes non fiscales	4,3	4,4	4,4	+0,1	+0,1
Dépenses ordinaires	67,2	66,2	66,2	-1,0	-
Dépenses courantes	58,8	57,8	57,9	-0,8	+0,1
Dépenses d'investissement	8,5	8,3	8,3	-0,2	-0,1
Solde de financement ordinaire	-0,50	1,71	2,21	+2,71	+0,50
<i>Variation des agios</i>		0,6	0,4		
<i>Augmentation des versements anticipés de l'IFD</i>			1,4		
<i>Augmentation de l'impôt anticipé</i>		0,9			
		0,3	0,3		
Résultat hors facteurs spéciaux liés aux intérêts négatifs		-0,15	0,05	0,55	+0,20
Recettes extraordinaires	0,15	0,47	0,47	+0,32	-
Dépenses extraordinaires	-	-	-	-	-
Solde de financement	-0,35	2,18	2,68	+3,03	+0,50
Résultat hors facteurs spéciaux liés aux intérêts négatifs		0,32	0,52	+0,87	+0,20

Les éventuels écarts dans les totaux résultent de chiffres arrondis.

Les exigences du frein à l'endettement sont remplies. Le déficit conjoncturel autorisé s'élève à 0,6 milliard. En incluant l'excédent attendu, on obtient un excédent structurel de 2,8 milliards (budget : 0,1 mrd).

L'extrapolation se fonde sur l'état des recettes et des dépenses à fin septembre. Elle comporte des incertitudes, étant donné que les modes de paiement peuvent fortement varier.

3 Aucune modification nécessaire pour le budget 2017

Les recettes prévues dans l'extrapolation sont supérieures de 1,6 milliard à l'estimation établie en mai, qui sert de base au budget 2017. Les recettes sont supérieures aux attentes en raison notamment des taux d'intérêt négatifs. On table donc sur des pertes de recettes d'un montant correspondant dès que les taux retrouveront leur niveau normal. En effet, le plan financier prévoit des taux d'intérêt positifs à court terme à partir de 2018. Dans ce contexte, il n'y a donc aucune raison de modifier le projet de budget.



4 Exécution de l'extrapolation

Dans le cadre de l'extrapolation, chaque recette est estimée séparément sur la base des rentrées enregistrées avant fin septembre et des prévisions conjoncturelles les plus récentes, puis comparée aux données empiriques des années précédentes (approche par le bas). La plausibilité de l'évolution du total des recettes et des dépenses est vérifiée en parallèle, à partir des chiffres révisés de l'évolution de la conjoncture (approche par le haut). Pour ce qui est des dépenses, l'extrapolation se fonde, d'une part, sur une enquête menée auprès des départements sur les augmentations ou réductions de dépenses attendues par rapport au budget et, d'autre part, sur des données empiriques concernant les réductions de dépenses.

5 Évolution des paramètres macroéconomiques

D'après le groupe d'experts pour les prévisions conjoncturelles, ces dernières n'ont subi que de légères modifications depuis le mois de juin. La croissance économique en termes réels est passée de 1,4 à 1,5 %. La croissance nominale, essentielle pour l'estimation de l'évolution des recettes, a été cependant légèrement revue à la baisse en raison de la diminution de l'inflation (déflateur du PIB). Elle est désormais de 0,8 %.

Tableau 2: paramètres macroéconomiques 2016

(Évolution en %)	Budget 2016 19.8.2015	Groupe d'experts 16.6.2016	Groupe d'experts 20.9.2016
Produit intérieur brut nominal	1,4	1,0	0,8
Produit intérieur brut réel	1,6	1,4	1,5
Inflation (indice des prix à la consommation)	0,3	- 0,4	- 0,4
Déflateur du PIB	- 0,2	- 0,4	- 0,7

6 Estimation des recettes ordinaires

L'extrapolation de septembre table sur des recettes ordinaires supérieures (+ 517 mio) au montant estimé en juin. Cette évolution résulte avant tout de la correction de l'estimation du produit de l'impôt fédéral direct. En ce qui concerne les autres recettes, les prévisions n'ont pas ou peu changé:

- Pour ce qui est du produit de *l'impôt fédéral direct*, l'estimation a été revue à la hausse de 0,5 milliard par rapport à l'extrapolation de juin. Cette correction découle des versements anticipés, dont le montant estimé a été revu à la hausse. Sur la base des informations disponibles, les versements anticipés sont estimés à 3,4 milliards pour cette année, soit 1,2 milliard de plus en glissement annuel et 1,4 milliard de plus que prévu dans le budget. Pour 2016, on table au total sur des



recettes de 21,0 milliards, soit 1,6 milliard de plus que le montant inscrit au budget. Il n'est pas encore possible d'estimer avec suffisamment de précision dans quelle mesure la tendance à effectuer des versements anticipés va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. Lorsque les taux auront retrouvé un niveau normal, les versements anticipés devraient fortement diminuer, donnant lieu à des pertes de recettes d'un montant correspondant.

- L'estimation des recettes provenant de la *TVA* est maintenue à 22,9 milliards, soit 350 millions de moins que prévu dans le budget. Cette diminution s'explique avant tout par le fait que le montant inscrit au budget se fondait encore sur une évolution économique plus favorable. La croissance du PIB nominal, plus faible que prévu (0,8 % au lieu de 1,4 %), a des conséquences directes sur les recettes issues de la TVA. De plus, le budget 2016 se fondait sur une estimation pour 2015 trop optimiste.
- L'estimation du produit de l'*impôt anticipé* est maintenue à 6,0 milliards. Ce montant est supérieur de 0,3 milliard à celui inscrit au budget, mais représente 0,6 milliard de moins que l'année précédente. Cette estimation se fonde sur la méthode utilisée pour l'établissement du budget (lissage exponentiel). Les taux d'intérêt négatifs génèrent une augmentation de l'incertitude quant aux recettes annuelles issues de l'impôt anticipé.
- L'estimation des recettes provenant de l'*impôt sur les huiles minérales* reste elle aussi inchangée (- 130 mio par rapport au montant inscrit au budget). En raison d'une diminution du tourisme à la pompe (conséquence du franc fort) et d'une croissance économique moindre, les recettes enregistrées jusqu'à présent restent inférieures aux prévisions.
- Les recettes issues des *droits de douane à l'importation* devraient être supérieures de 70 millions à celles inscrites au budget (+ 10 mio par rapport à l'extrapolation de juin). Cet écart s'explique notamment par une augmentation du volume des importations.
- Les prévisions concernant les autres recettes fiscales ne varient que peu par rapport à l'extrapolation de juin. Ainsi, sur la base des rentrées enregistrées fin septembre, le produit de la *redevance sur le trafic des poids lourds* et de l'*impôt sur les maisons de jeu* devrait être supérieur aux prévisions respectivement de 10 millions et de 5 millions. En revanche, le produit de l'*impôt sur les véhicules automobiles* devrait être légèrement inférieur (- 20 mio) aux valeurs estimées.

Selon les estimations, les *recettes non fiscales* devraient dépasser de 0,1 milliard le montant budgétisé. Comme pour l'extrapolation de juin, les recettes supplémentaires sont surtout attendues dans les placements sur le marché monétaire et le marché des capitaux (+ 153 mio). Enfin, on s'attend à des plus-values sur les devises en plus des revenus des intérêts négatifs générés par les créances comptables à court terme.



7 Estimation des dépenses ordinaires

Selon l'extrapolation de septembre, les dépenses ordinaires sont à peu près identiques à celles de l'estimation de juin. Dans l'ensemble, les dépenses sont inférieures de près de 1,0 milliard au budget. Les augmentations de crédits à hauteur de 1,0 milliard sont compensées par des diminutions de dépenses estimées à 2,0 milliards.

Augmentations de crédits

- Des crédits supplémentaires d'un total de 580 millions ont été sollicités par le biais des *suppléments I et II* au budget ordinaire (reports de crédits inclus). D'un montant de 163 millions, le supplément II est nettement moins élevé que prévu lors de l'estimation de juin (- 187 mio). Les suppléments représentent au total 0,9 % des dépenses ordinaires dans le budget 2016. Ce pourcentage est quelque peu inférieur à la moyenne des dix dernières années (1,0 %).
- Les dépassements de crédits sont estimés à 0,4 milliard, ce qui représente 0,6 % des crédits accordés. Ces dépassements de crédits sont principalement dus à la part des cantons à l'impôt fédéral direct (IFD), qui bénéficie d'une forte progression des recettes.

Diminutions de dépenses

- Selon les données fournies par les départements et les valeurs empiriques des années précédentes, les *diminutions par rapport aux montants budgétisés* sont estimées à 2,0 milliards, soit un recul de 0,1 milliard par rapport à l'extrapolation de juin. La nouvelle estimation des intérêts passifs montre que ceux-ci enregistrent toujours la baisse la plus marquée (- 435 mio). Le bas niveau des taux d'intérêt entraîne des agios élevés (qui ont pour effet de réduire les charges) lors des augmentations d'emprunts. Le volume des émissions d'emprunts de la Confédération devrait toutefois être inférieur à l'estimation de juin. Par conséquent, les agios attendus sont plus faibles que prévu (diminution de 140 mio par rapport à l'extrapolation de juin). À partir de 2017, les agios seront répartis sur toute la durée de validité des emprunts dans le cadre du compte de financement. Cela permettra une amélioration significative de la précision de l'estimation des intérêts passifs.
- L'estimation des autres diminutions de dépenses par rapport aux montants budgétisés reste en grande partie inchangée. La réduction est particulièrement importante en ce qui concerne les coûts liés à la participation de la Suisse aux programmes de recherche de l'UE (- 144 mio). Étant donné le recul des recettes de la TVA, les prestations versées par la Confédération à l'AVS et à l'AI sont, elles aussi, inférieures aux prévisions du budget (respectivement - 27 mio et - 52 mio). Les autres baisses de dépenses par rapport aux montants budgétisés s'observent dans l'ensemble de l'administration fédérale et témoignent d'une grande discipline budgétaire.



8 Budget extraordinaire

Outre les recettes extraordinaires budgétisées provenant de l'attribution des fréquences de téléphonie mobile (145 mio; troisième tranche de paiement), on s'attend à 322 millions issus, d'une part, de la procédure de liquidation concordataire de Swissair (165 mio) et, d'autre part, de l'amende infligée en 2012 à BMW par la Commission de la concurrence (157 mio).

Département fédéral des finances DFF

Ueli Maurer

Annexe:

- Communiqué de presse du DFF